

Pétitions

M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, si vous me permettez un commentaire avant de déposer ma pétition... Puisque c'est le premier vendredi que je siège depuis que les règlements ont été changés, et que le vendredi, on finit à 15 heures plutôt qu'à 17 heures, je suis fier que ce règlement ait été adopté, puisque c'était un projet que j'avais mis en branle il y a près d'un an.

Alors je suis fier puisque non seulement les députés de la Chambre peuvent en profiter, mais également les greffiers et les sténographes, tout le personnel de cette Chambre.

ON DEMANDE LE MAINTIEN DES CENTRES DE SERVICES À TEMPS PARTIEL DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Alors, monsieur le Président, il me fait plaisir de déposer en cette Chambre une pétition aujourd'hui, au nom de l'A.Q.D.R. du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui regroupe 1 530 personnes, de la F.A.D.O.C. du Saguenay—Lac-Saint-Jean également qui regroupe 13 500 personnes, ainsi que du Service d'information et de relance du Lac-Saint-Jean qui réclame le maintien des centres de services à temps partiel du Ministère de la santé nationale et du bien-être social du Canada, pour le bureau temporaire d'Alma, de Roberval, de St-Félicien, de Dolbeau, de Jonquière et de Ville de la Baie.

• (1220)

[Traduction]

LE DROIT DE COMPARUTION DEVANT UNE COMMISSION DU STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition d'opposition au projet de loi C-55 qui vise à modifier les modalités d'entrée des réfugiés au Canada. Les signataires proviennent de diverses régions du pays. Le fait que ce projet de loi limite le droit d'appel les inquiète énormément. La notion de pays tiers désigné comme sûr les préoccupe beaucoup. Ils recommandent que le Parlement tienne compte des nombreuses recommandations du comité permanent visant à améliorer et à humaniser les structures d'accueil des réfugiés.

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par environ 200 Canadiens, la plupart des Torontois. Ils signalent la nécessité d'un nouveau système d'établissement du statut de réfugié, car de nombreuses personnes sont forcées par des troubles un peu partout dans le monde à chercher refuge au Canada, et le système actuel ne permet pas de répondre à toutes les demandes. Ils proposent d'adopter le système qui a été élaboré il y a un an et demi par le comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration et qui a, en général, l'appui de la population.

Ils exhortent humblement le Parlement à adopter une loi qui consacre les principes suivants: que toutes les personnes revendiquant le statut de réfugié puissent bénéficier sans délai d'une audience rapide et équitable devant un conseil indépendant de la Commission de l'immigration, que ces audiences soient accessibles à tous et que toutes les personnes qui revendiquent le statut de réfugié puissent entrer au Canada pour y revendiquer ce statut.

Monsieur le Président, je voudrais présenter une autre pétition qui porte sur la même question, mais qui est formulée différemment. On y signale que le projet de loi C-55 menace de nuire à l'engagement du Canada d'aider les réfugiés, en particulier parce qu'on va ainsi rejeter les demandes de bien des personnes qui sont de véritables réfugiés. Les pétitionnaires recommandent d'adopter la procédure proposée par le comité permanent du Parlement.

Ainsi, ils proposent que le Parlement retire le projet de loi C-55 et le remplace par un projet de loi prévoyant des audiences orales rapides et équitables des demandes par une commission du statut de réfugié indépendante de la Commission de l'emploi et de l'immigration, un accès universel à ces audiences pour tous les demandeurs au Canada, et le droit de faire appel.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES DE GOOSE BAY

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je voudrais également présenter une pétition d'un certain nombre d'habitants de nombreuses régions du pays qui déplorent le fait que les vols d'entraînement à basse altitude des pilotes des pays de l'OTAN, à la base de Goose Bay, au Labrador, perturbent le mode de vie de nombreux autochtones de l'endroit et constituent également une mesure provocatrice et une action offensive tendant à mettre en danger la paix mondiale.

Ils demandent donc au Parlement de s'assurer que le premier ministre (M. Mulroney) mette fin à tous les vols d'entraînement à basse altitude à la base des forces armées de Goose Bay et interrompe les négociations avec l'OTAN en vue de l'élargissement de la base.

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR L'UTILISATION DES PESTICIDES CHIMIQUES

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter conformément à l'article 106 du Règlement une pétition signée par des pétitionnaires de l'Ontario et de divers endroits en Colombie-Britannique, qui s'inquiètent de plus en plus du nombre de produits chimiques utilisés comme herbicides et insecticides, bien qu'on sache qu'ils sont dangereux pour la santé.

Selon eux, ces produits chimiques ont des effets nocifs à court et à long termes sur des organismes non visés, comme la terre et l'eau. Ils signalent que ces mêmes produits chimiques ont, dans les années passées, été enregistrés et approuvés, car on les considérait sûrs pour divers usages. A leur avis, les nouveaux produits chimiques sont sans cesse approuvés en vertu des mêmes lignes directrices que les produits connus maintenant pour être nocifs. Ils ajoutent qu'on ne procède pas à des tests suffisants sur les composants non actifs contenus dans les produits distribués et ils déplorent qu'on ne précise pas leur nom.

Ainsi, les pétitionnaires exhortent la Chambre des communes à lancer une enquête publique complète sur la mise à l'essai et l'enregistrement des pesticides et la réglementation de leur utilisation, afin de s'assurer qu'ils sont sûrs. Ils demandent à la Chambre des communes d'envisager d'autres moyens de lutte antiparasitaire, comme les méthodes biologiques et les pesticides tirés de plantes.